

FAIRE PROGRESSER LE TRAVAIL DE JEUNESSE GRÂCE À LA COOPÉRATION EUROPÉENNE

” Le travail de jeunesse contribue de manière importante à une citoyenneté active en offrant des possibilités d’acquérir les connaissances, les compétences et les comportements propices à l’engagement civique et à l’action sociale.

” Les travailleurs de jeunesse amènent les jeunes à agir et à s’engager pour le développement de sociétés inclusives, démocratiques et pacifiques.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

■ Les gouvernements devraient renouveler leur soutien au travail de jeunesse :

- ▶ en veillant à ce qu'un travail de jeunesse de qualité soit mis en place ou développé et pérennisé, et qu'il bénéficie d'un soutien proactif dans le cadre des politiques de jeunesse locales, régionales ou nationales, avec un engagement actif des travailleurs de jeunesse. Une attention particulière devrait être portée à la mise en place de stratégies, de cadres, de législations, de structures et de ressources durables ;
- ▶ en établissant un cadre cohérent et souple, fondé sur les compétences, pour l'éducation et la formation des travailleurs de jeunesse rémunérés et bénévoles ;
- ▶ en soutenant l'élaboration d'une stratégie à moyen terme pour le développement du travail de jeunesse en Europe fondé sur les connaissances, dans le but : d'améliorer la coordination et l'accès aux connaissances sur le travail de jeunesse ; de soutenir la mise en commun des pratiques et de l'apprentissage par les pairs ; de renforcer le dialogue entre le travail de jeunesse, la politique de jeunesse et la recherche dans le domaine de la jeunesse ; de renforcer la capacité du travail de jeunesse à répondre aux changements et tendances de notre société, et aux défis émergents auxquels sont confrontés les jeunes ;
- ▶ en soutenant l'analyse et l'évaluation de l'impact et des résultats du travail de jeunesse, et en renforçant la diffusion, la reconnaissance et l'impact du Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse.

Extraits libres de la Recommandation CM/Rec(2017)4 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux États membres sur le travail de jeunesse.

Consultez la recommandation : www.coe.int/fr/web/youth/adopted-texts

Utilisez le Portfolio du Conseil de l'Europe sur le travail de jeunesse :

www.coe.int/fr/web/youth-portfolio/accueil

Consultez le portail jeunesse du Conseil de l'Europe : www.coe.int/jeunesse